



En 2021, on tente l'optimisme !

Enfin, le temps est bientôt venu de tourner la page de cette année si particulière, et de vous souhaiter une "bonne année 2021 ».

Il faut dire que l'année qui se termine aura été bien difficile pour beaucoup d'entre nous, la pandémie mondiale restera comme l'événement majeur de ces derniers mois. Il est donc grand temps de se tourner vers l'avenir.

2021 pourrait bien être l'année où l'humanité en finira avec la Covid-19 !

S'il y a bien un moment où il est bon de se montrer optimiste, joyeux et plein d'espoir, c'est bien au moment d'adresser ses vœux de bonne année.

Je souhaite que cette année 2021 nous réunisse enfin, en bonne santé et dans la joie des retrouvailles.

Le coronavirus est encore avec nous, restez prudents et prenez bien soin de vous et de tous vos proches.

Je vous embrasse affectueusement.

Michèle Dessendier

15 janvier 1944

10 résistants ont été fusillés à La Braconne.

Amédée **BERQUE** - Armand **JEAN**
Francis **LOUVEL** - Gérard **VANDEPUTTE**
Marcel **BAUD** - Pierre **CAMUS**
Pierre **GABORIT** - Raymond **CORBIAT**
René **GILLARDIE** - Robert **GEOFFROY**

15 janvier 2021

Cérémonie commémorative devant le monument des Fusillés de la Braconne

Cérémonie organisée à l'appel de l'union locale des anciens combattants et de la municipalité de Ruelle-sur-Touvre, en présence des autorités civiles et militaires. Puis, un hommage est habituellement rendu à la stèle des deux maquisards Alcide ROUBIGNE et Adrien DUBREUIL, dans l'enceinte du camp militaire de la Braconne.

Au moment où nous écrivons ces lignes, la municipalité de Ruelle-sur-Touvre reste dans l'attente d'une réponse des services préfectoraux quant à l'organisation de cette cérémonie.

Assemblée générale de l'ASFB

Celle-ci n'aura pas lieu le 15 janvier comme initialement prévue. Nous préférons attendre une période plus propice aux rassemblements. Nous espérons pouvoir vous accueillir au printemps 2021 pour la tenue de cette assemblée, elle pourrait avoir lieu le même jour que la cérémonie devant le monument des Fusillés de la Braconne.

Nous communiquerons le calendrier de nos actions dans la prochaine Lettre du Souvenir (courant avril 2021).

Bilan de l'année 2020

Toutes les associations ont dû s'organiser pour mettre à l'abri leurs salariés, rester en contact avec leurs membres, continuer leurs activités quand cela était indispensable et pour nombre d'entre elles soutenir les plus précaires.

Lors des cérémonies commémoratives de toute l'année 2020, le public, d'ordinaire nombreux, n'a pas été invité. Les consignes sanitaires n'ont autorisé qu'une poignée de personnes lors de l'organisation de celles-ci. Chaque association départementale d'anciens combattants et/ou résistants a eu droit à un représentant, et un seul. Quelques porte-drapeaux ont aussi été de la partie, mais en nombre très restreint. Les élus locaux étaient soumis au même régime et, les quelques participants devaient porter le masque et respecter la bonne distance entre chacun. Dans un contexte exceptionnel, on s'est donc contenté cette année du strict minimum.

L'association pour le Souvenir des Fusillés de la Braconne a continué ce qu'elle faisait déjà : garder le lien par le biais de cette Lettre du Souvenir, échanger par courriel, téléphoner aux plus isolés.

Seules ses activités ont été réduites, cependant nous avons tout de même réalisé quelques projets :

La semaine mémorielle organisée par les jeunes en janvier 2020, nous n'étions pas encore touchés par le coronavirus (voir Lettre du Souvenir n° 40 – avril 2020)

Dépôt de gerbes et recueillement au monument des Fusillés de la Braconne, le 5 mai à l'aube, pour honorer la fusillade du 5 mai 1943 et tous les autres Résistants charentais. (voir Lettre du Souvenir n° 41 – novembre 2020)

Dépôt de gerbe au monument aux Morts de Saint-Michel, le 5 mai en soirée.

Participations aux cérémonies commémoratives des 8 mai et 11 novembre 2020 sur la commune de Brie.

Duplication d'un livret « La Résistance 1940-1945 » - Echo de la Résistance n°100 (1964) pour le remettre aux jeunes acteurs de nos activités.

Enregistrement des poèmes de Michel David avec l'aide des élèves du lycée du son et de l'image (LISA) d'Angoulême (voir article séparé).

Rencontre avec les jeunes pour réfléchir aux projets d'animation pour 2021. Le Lieutenant-colonel de réserve Dommartin et le chef d'escadron Alexis, du 515ème RT, sont venus leur rendre visite (voir article séparé).

Hommage à Daniel Cordier

Le 25 novembre 2020, l'ARAC (Association Républicaine des Anciens Combattants, des combattants pour l'amitié, la solidarité, la mémoire, l'antifascisme et la paix) a rendu hommage à Daniel Cordier, décédé le 20 novembre 2020.

L'ARAC a été fondée en novembre 1917, durant la Première Guerre mondiale, par Raymond Lefebvre, Henri Barbusse, qui a été son premier président, ainsi que par Georges Bruyère, Paul Vaillant-Couturier et Boris Souvarine. Tous ont combattu pendant la Première Guerre mondiale. Ils étaient souvent militants de la SFIO et de la

SFIC. Les fondateurs de l'ARAC lui ont fixé quatre principaux objectifs :

- * obtenir, puis défendre et étendre les droits à réparation des anciens combattants et victimes de guerre ;
- * rassembler les hommes et les femmes dans l'action contre la guerre, pour la paix et la solidarité entre les peuples ;
- * cultiver la mémoire de l'histoire dans un esprit de vérité ;
- * promouvoir les idéaux républicains de liberté, d'égalité et de fraternité et lutter contre le colonialisme et le fascisme.

Le protocole d'une cérémonie commémorative expliqué aux jeunes porte-drapeaux



Une mise en situation grandeur nature.

Pour se préparer à toutes les commémorations qui ont lieu sur la commune les porte-drapeaux du Conseil Communal de jeunes de Brie se sont réunis à la Maison des Associations pour apprendre les règles et le protocole à respecter lors des cérémonies. Ils ont rencontré Le Lieutenant Colonel Marcel Dommartin assisté du Commandant Alexis Dupont représentants les 515^{ème} Régiment du Train.

Ils ont décrypté avec eux le déroulé d'une cérémonie officielle. « *C'est une manière d'honorer le mémoire de ceux qui ont combattu, de transmettre le souvenir des conflits du vingtième siècle et de rendre hommage aux victimes* » a précisé le Lieutenant-Colonel Marcel Dommartin.

« *L'usage républicain et le savoir-vivre constituent donc les apports majeurs d'une cérémonie réussie* » a ajouté l'officier : ordre protocolaire, levée des couleurs, allocutions, dépôts de gerbes, chant de la Marseillaise tous les sujets ont été évoqués.

Pour maîtriser tous les points, une mise en situation grandeur nature a été organisée, comme une répétition générale. Les jeunes ont prouvé par leur mobilisation leur attachement pour tout ce qui touche à l'histoire et au bon déroulement du rituel commémoratif en devenant les acteurs du parcours citoyen.

L'association pour le souvenir des fusillés de la Braconne (ASFB), partenaire de cette rencontre, était représentée par Michèle Dessendier accompagnée par les frères Cholet, Paul Caporossi, Patricia et Jean-Michel Urbajtel.

Les poèmes de Michel David bientôt en DVD

Des poèmes de l'auteur Michel David, adhérent de notre association, extraits de « Mémoire de Braconne » ont été enregistrés par des étudiants du LISA à Angoulême.



Paul et Lou-Anne

Ninon Désormière et Élixa Boutin chargées de production, Marius Nicole et Louise Blancheteau preneurs d'images et cadreur, Till Bottani-Dexhaud ingénieur du son, 5 jeunes en BTS audiovisuel dans des domaines bien spécifiques, ont décidé de mettre leurs compétences au service de l'Association pour le Souvenir des Fusillés de La Braconne (ASFB).

Michel David et deux jeunes du Conseil Communal de Brie se sont rendus au LISA pour réaliser ce projet en étroite collaboration avec Isabelle Godillon professeure de gestion de production. Lou-Anne et Paul ont prêté leurs voix sur « Neuf regards vers l'horizon », Michel David a choisi plusieurs poèmes essentiels pour lui. Un exercice inconnu pour Lou-Anne et Paul, la découverte d'un studio d'enregistrement, d'une profession dont ils ignoraient la complexité et d'un lycée véritable pôle d'attraction pour la ville.

« *J'ai répété chez moi pour connaître les poèmes sur le bout des doigts mais au moment de l'enregistrement j'étais un peu stressée* » avoue Lou-Anne qui s'est prêtée à l'exercice avec patience et détermination. « *J'ai refait les prises plusieurs fois et finalement avec le casque de retour sur les oreilles c'était plus facile* » ajoute Paul.

Michel David s'est montré imperturbable et a réussi sans difficultés. Les jeunes étudiants ont été professionnels et pédagogues. Dans quelques semaines l'enregistrement sera prêt.



Michel David

« *Après l'édition du recueil de poèmes l'ASFB aura une trace vocale de l'ouvrage en souvenir des jeunes résistants exécutés dans l'espoir de jours meilleurs* » insiste Michèle Dessendier notre Présidente.

Appel à cotisation

Le montant de la cotisation 2021 qui est habituellement voté en assemblée générale ne sera pas connu avant le printemps prochain (lors de la tenue de l'AG annuelle).

Cependant, pour permettre à notre association de continuer à fonctionner normalement, vous trouverez joint à cette lettre l'appel de cotisation pour l'année 2021. Nous avons reporté le même montant qu'en 2020 et nous entérinerons cette décision lors de notre prochaine AG.

Pour rappel, le montant de la cotisation à l'ASFB est inchangé depuis 2005, il est fixé à 5 € par adhérent.

Une ligne « Soutien à l'association » est ouverte pour laisser libre chacun de verser sa contribution annuelle.

Par avance nous vous remercions de ce que vous ferez pour l'association.